

ITINÉRANCE(S) CINÉ

ÉDITO

Dans l'introduction du bilan 2016 du CNC, Frédérique Bredin, sa présidente, se félicitait à juste titre de la fréquentation... «avec encore un record historique de 213 millions d'entrées en 2016, soit le deuxième plus haut niveau depuis 50 ans». Elle y voyait «la preuve d'un attachement profond aux salles, dont plus de la moitié sont classées Art et Essai».

Le cinéma itinérant ne fait pas exception. L'Art et Essai y a pris une place grandissante dans le passé, comme l'a confirmé l'étude de l'ANCI en 2014, jusqu'à atteindre 48 % aujourd'hui.

Et si l'on ne considère que les seuls adhérents de l'ANCI, la proportion de circuits classés atteint 60 % !

De plus, la part de l'Art et Essai dans l'activité des circuits est sans doute plus forte encore si l'on tient compte des actions menées, ou des circuits pour qui l'appartenance à l'Art et Essai est importante mais qui, par leur volume d'activité ou leur fonctionnement, se retrouvent à la marge du classement. Il serait bien que cela puisse être reconnu et soutenu.

La réforme en cours apportera peut-être quelques réponses. En tout cas, entre autres objectifs annoncés, elle vise à «renforcer le soutien aux cinémas de petite taille...qui assurent la présence de ces salles Art et Essai sur tout le territoire»*.

Au cinéma itinérant - et à l'ANCI - de prendre en compte cette volonté, et de témoigner de l'engagement des circuits pour la présence d'un cinéma exigeant dans les villages, au plus près de la population. Notre adhésion à l'Association Française des Cinéma d'Art et d'Essai, qui devrait être validée prochainement, nous permettra de porter plus avant encore la qualité et les spécificités de notre réseau.

* la lettre du CNC mars/avril 2017

Le président de l'ANCI
Eric RAGUET

SOMMAIRE

CNC : GRANDE FORME ET RÉFORME	P.2
L'AFCAE D'ANDRÉ MALRAUX À DANIEL BLAKE	P.5
BALAD'IMAGES 85 : L'INCONVÉNIENT D'ÊTRE DEUX	P.9
L'ART ET ESSAI, RAREMENT L'ÉTÉ	P.11
LE CINÉMA COMME MODE DE VIE	P.13
L'INDICE NE FAIT PAS LA SOLUTION	P.14



Le CNC, dans ses dernières publications, l'atteste: le nombre d'établissements classés connaît une progression constante depuis 2008, passant de 984 à 1162. Plus remarquable encore, le nombre d'établissements classés labellisés a presque doublé en 10 ans, passant de 382 à 714! Nous nous en étonnons auprès de Corentin Bichet, directeur de l'exploitation au CNC, qui a reçu Itinérance(s) Ciné...

Corentin Bichet : si le classement Art et Essai est ancien, la politique de labellisation est assez récente (2002), ce qui explique cette forte progression. Les exploitants sont très sensibles à la reconnaissance de leur travail que représentent les labels, et ils sont de plus en plus nombreux à demander l'attribution de ces labels.

Le label Jeune Public est majoritaire; y-a-t'il une hiérarchie entre les labels, un label plus prisé par le CNC que d'autres ?

Corentin Bichet : Il n'y a pas de hiérarchie entre les labels, d'autant plus que les cinémas évoluent dans des contextes très divers d'un territoire à l'autre. C'est la raison pour laquelle le CNC a décidé de valoriser tous les labels de la même façon.

Il y a une grande proportion - 57 % - de salles mono-écrans dans les établissements classés ; et 55 % des établissements classés relèvent de la catégorie E...

Corentin Bichet : Cela est lié à la structure du parc, qui est une spécificité française forte : 57% des établissements français sont des mono-écrans, proportion que l'on retrouve dans le classement Art et Essai...

Une réforme de l'Art & Essai est en cours. Quelle en est la raison, quels sont les objectifs ? ...

Corentin Bichet : Cette réforme, annoncée en avril, sera applicable pour le classement 2019, exception faite de deux mesures applicables dès cette année. Elle répond à deux objectifs: simplifier le classement, qui s'est au fil des années complexifié et a perdu en lisibilité, et mieux accompagner les efforts des salles qui prennent des risques en matière de programmation, ce qui est au fondement du classement Art et Essai.

Il apparaît nécessaire d'alléger la procédure, autant pour le CNC, car c'est un gros travail de traiter 1400 demandes, que pour les exploitants; nous travaillons en particulier à simplifier le questionnaire, et une nouvelle application informatique est en cours de création, qui devrait être prête en 2018.

La réforme représente un effort financier important pour le CNC, avec une augmentation de 10% du budget consacré à l'Art et Essai, et alors même que ce budget a déjà augmenté de plus de 30% en 8 ans.

Commençons par la simplification... qu'est-ce qui va changer ?

Corentin Bichet : Tout d'abord, le classement sera effectué tous les deux ans, et non plus annuellement. Nous constatons en effet une grande stabilité du classement, avec une continuité des lignes éditoriales suivies dans les salles.



Corentin Bichet : Il y a également un changement important de procédure : il y avait trois niveaux d'instruction, avec une commission régionale puis une commission nationale, qui faisaient des propositions, et enfin une commission d'appel, avec en conséquence un processus assez long.

Avec la réforme, nous supprimerons une étape en conservant uniquement les commissions régionales et la commission d'appel qui pourra revoir les demandes des salles qui le souhaitent. Nous avons par ailleurs instauré une présidence et une vice-présidence uniques pour toutes les commissions régionales pour garantir l'homogénéité des pratiques dans toutes les régions.

L'ensemble de la réforme sera applicable en 2019, pour la période de référence 2017/2018.

Et pour renforcer le classement, quelles sont les mesures envisagées ?

Corentin Bichet : Il y a plusieurs mesures importantes.

Tout d'abord, il est prévu un renforcement des critères par rapport au seuil d'accès, pour les catégories C, D et E. Ainsi, alors qu'il n'y avait pas de seuil jusqu'à présent, il faudra dorénavant que l'Art et Essai représente 15 % des séances pour les catégories C, et 20 % pour les catégories D et E; ces proportions correspondant peu ou prou aux parts de marché des films Art et Essai dans ces territoires.

La réforme instaure par ailleurs une valorisation financière des labels, chaque label obtenu faisant à présent l'objet d'une majoration de la subvention. C'est une mesure qui s'appliquera dès cette année, avec une majoration de 1.5 % pour un label obtenu, de 3 % pour deux labels, de 6 % pour trois labels, avec un minimum de 150, 300 et 600 euros.

Une prime supplémentaire vient également récompenser la prise de risques que représente la diffusion des films les plus fragiles, c'est-à-dire les films labellisés recherche et découverte, dont la diffusion est modeste avec moins de 80 copies en sortie nationale. Là aussi, la mesure prendra effet dès cette année.

Une troisième prime, qui viendra spécifiquement récompenser la diffusion des courts métrages, sera mise en place pour le classement 2019.

... sous quelle forme ?

Corentin Bichet : ...toutes diffusions de courts métrages, tout type d'action; l'action sera décrite et fera l'objet d'une appréciation qualitative par les commissions Art et Essai, il n'est pas prévu de critères quantitatifs particuliers.

Enfin, un autre élément de réforme doit être mentionné pour être complet : la modification des « coefficients écrans » qui permettent de prendre en compte la taille des établissements pour l'attribution des aides, avec un renforcement de ces coefficients pour les établissements de 1, 2 et 3 écrans (soit plus de 85 % des établissements classés).

Donc pour les circuits...

Corentin Bichet : Les circuits itinérants seront concernés puisqu'ils sont considérés comme des établissements mono-écrans pour le classement Art et Essai. La mesure interviendra pour le classement 2019.

L'ensemble des mesures représente un effort financier de 1,5 million d'euros pour le CNC, dont un million sera mobilisé dès cette année. L'aide totale apportée à la diffusion de l'Art et Essai se montera à 16 millions d'euros en 2017, pour atteindre 16 millions et demi en 2019.



Y-a-t'il d'autres changements importants, pas forcément de nature financière ?

Corentin Bichet : Oui, il faut ajouter un point important, le changement de mode de recommandation des films Art et Essai pour aller vers une recommandation a priori. L'inconvénient de la recommandation a posteriori qui existe aujourd'hui (soit la recommandation des films après leur sortie en salle), c'est en effet le manque de visibilité pour les exploitants, qui ne connaissent pas la recommandation au moment où ils programment leurs salles. En outre, il est difficile dans le système actuel, où la recommandation n'est pas connue au moment de la sortie en salle, de contrôler la mise en œuvre des engagements pris par les exploitants et les distributeurs en matière de diffusion.

C'est prévu pour quand ?

Corentin Bichet : Ce sera l'aboutissement d'un processus de plusieurs mois que nous engageons avec l'AFCAE. La recommandation des films est effectuée sur proposition d'un collège de cent professionnels du cinéma, toutes professions confondues (critiques, cinéastes, exploitants, distributeurs...). C'est une procédure complexe, gérée par l'AFCAE, qui se transformera progressivement.

Pour terminer sur les circuits de cinéma itinérant, forme d'exploitation irremplaçable, mais fragile, que peuvent-ils attendre de la réforme ?

Corentin Bichet : Nous portons la même attention aux circuits itinérants qu'aux salles fixes. Le dispositif a pour objectif d'amener l'Art et Essai dans l'ensemble du territoire, y compris les petites villes et les zones rurales, et les circuits itinérants jouent un rôle important dans cet accès de tous au cinéma d'Art et Essai. La majorité des cinémas classés Art et Essai relèvent d'ailleurs de la catégorie E (petites villes et zones rurales). Dans ces zones, cette aide spécifique est souvent la seule aide perçue par les salles. Dans le domaine de l'Art et Essai, la notion d'aménagement du territoire est donc une donnée essentielle !

Oui, mais plusieurs circuits, même avec un fort indice, sont refusés parce qu'ils n'ont pas assez de séances, ou assez de semaines... Or au delà-de l'aspect financier, la reconnaissance du travail fait est importante...

Corentin Bichet : C'est vrai, il y a des conditions pour le classement Art et Essai qui touchent au volume d'activité de la salle, en terme de nombre de séances réalisé dans l'année, ce qui constitue parfois un obstacle pour les circuits itinérants dont l'activité est très réduite. Et nous savons qu'au-delà de l'aide financière, le classement Art et Essai a une valeur symbolique importante, pour les salles comme pour les circuits. Nous souhaitons surtout que cette contrainte encourage les circuits à développer leur activité, comme c'est le cas dans beaucoup de régions.

L'AFCAE D'ANDRÉ MALRAUX À DANIEL BLAKE...



Créée en 1955 par une poignée de directeurs de salles et de critiques de cinéma, dans le but de défendre et développer la diffusion du cinéma d'auteur dans toute sa diversité, l'Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE) a rapidement obtenu la reconnaissance de l'Etat, en partie grâce aux liens privilégiés entretenus avec André Malraux, premier Ministre de la culture, par le biais notamment de Jean Lescure, président historique de la structure. Depuis lors, l'AFCAE est devenu un partenaire privilégié des pouvoirs publics, qu'il s'agisse du Ministère ou du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Renaud LAVILLE, délégué général de l'AFCAE, a accordé un entretien à Itinérance(s) Ciné.

Renaud Lavigne : L'AFCAE, et à travers elle le mouvement Art et Essai, a très vite été soutenue par l'Etat qui a mis en place une politique publique pérenne de soutien à ce cinéma, ce qui a permis un développement significatif des cinémas Art et Essai sur le territoire. Cela fait partie intégrante de l'exception culturelle française qui a favorisé la diversité et le maillage exceptionnel du territoire. Il y a près de 1200 cinémas classés Art et Essai en France. Pour sa part, l'AFCAE compte environ 1150 cinémas adhérents et 26 associations territoriales (régionales ou départementales). Tout cela permet la mise en œuvre d'un travail en réseau, à la fois au niveau national, régional ou départemental, qui illustre l'une des valeurs importantes de l'Art et Essai, la volonté de travailler collectivement, en mutualisant les moyens, humains, matériels, ... C'est au cœur de la philosophie de l'AFCAE, comme d'autres structures oeuvrant pour l'Art et Essai, et c'est cette dimension collective qui nous donne une force pour agir, sur le plan culturel ou politique.

Justement, quelles sont les activités principales de l'association ?

Renaud Lavigne : L'AFCAE a deux missions. L'une est culturelle, avec les différentes manifestations annuelles que nous organisons. Certaines sont destinées aux professionnels (Rencontres Art et Essai de Cannes, Rencontres Art et Essai Jeune Public ou Patrimoine); elles privilégient l'échange, la réflexion sur nos activités. D'autres s'adressent aux publics des salles adhérentes, comme le Prix Jean-Lescure des cinémas Art et Essai, ou le Festival AFCAE-Télérama qui a fêté cette année ses 20 ans et réalise, en une semaine, autour de 300.000 entrées dans un peu plus de 300 cinémas. Et, dans l'activité quotidienne, bien entendu, il y a notre action de soutien des films pour en favoriser la diffusion dans les salles Art et Essai.

L'autre mission importante est politique, pour défendre au mieux, auprès des pouvoirs publics et des professionnels, les intérêts économiques et culturels du mouvement et des salles. L'AFCAE est ainsi en relation constante avec le Ministère de la Culture, le CNC, mais aussi les organisations professionnelles.

Concernant ce rôle politique, pouvez-vous donner des exemples ?

Renaud Lavigne : A travers les deux dernières décennies, l'AFCAE a pu jouer un rôle important pour le développement de certains outils de régulation nécessaires pour préserver la diversité. Cela a été le cas notamment s'agissant du dispositif légal d'autorisations préalables à la création ou l'extension des multiplexes, données par les commissions départementales (CDAC) et la commission nationale d'aménagement cinématographique (CNAC).



Renaud Lavigne : Nous y accompagnons régulièrement des adhérents, lorsqu'un projet est de nature à porter atteinte à la diversité et l'aménagement culturel du territoire. Sur le dispositif des « cartes illimitées », émises par les grandes enseignes, là encore, l'AFCAE a joué un rôle depuis 15 ans pour préserver les intérêts des salles indépendantes face à ce type de formules commerciales ayant pour but de sédentariser les spectateurs sur une seule enseigne.

Enfin, cette mission politique se concrétise aussi, à travers la présence de représentants de l'association dans un grand nombre de commissions. A commencer, bien évidemment, par les commissions Art et Essai ou la commission d'aide sélective à la modernisation des salles.

Et sur la question de l'accès aux films... ?

Renaud Lavigne : Oui, l'accès aux films nous occupe et nous préoccupe beaucoup également, comme une grande partie de nos adhérents. Les salles Art et Essai doivent se battre sur tout le territoire pour l'accès aux films. A Paris et dans les villes grandes et moyennes, la question est de parvenir à obtenir les films « porteurs », et quand les salles les obtiennent, c'est de les avoir dans de bonnes conditions. Sur le reste du territoire, il s'agit plutôt de parvenir à avoir les films avant la fameuse 5ème semaine, avec des conditions d'exposition décente pour continuer de proposer aux spectateurs une offre diversifiée.

Sur ce terrain, signalons l'accord des Assises du cinéma du 13 mai 2016, que nous avons signé, qui a conduit à la création d'engagements de diffusion des distributeurs pour les films Art et Essai « porteurs », sortis sur plus de 175 copies. Il y a également cette recommandation très importante de la Médiateur du cinéma pour améliorer les conditions de programmation des mono-écrans. Médiateur du cinéma avec qui nous échangeons beaucoup, sur les questions générales, mais aussi pour soutenir des demandes particulières d'exploitants adhérents.


On évoque souvent la concentration du secteur...

Renaud Lavigne : C'est évidemment directement lié à ce que nous venons d'évoquer. Il y a la concentration géographique des films (souvent surexposés dans les grandes villes au détriment des autres territoires), la concentration des films dans les multiplexes et les grands circuits. Et, enfin la concentration des entrées autour d'un nombre limité de films, par rapport à la masse de films sortis chaque année.

Et l'on rejoint la question de l'économie des salles, notamment Art et Essai. On sait très bien que les films « porteurs », en nombre limité, sont ceux qui assurent un nombre d'entrées important et permettent la prise de risques sur d'autres films d'auteur plus fragiles. Il faut maintenir un équilibre entre les deux. Aujourd'hui, les difficultés des salles Art et Essai à avoir les films « porteurs » dans de bonnes conditions peut les conduire à réduire leurs risques de programmation par ailleurs. Et cela, au détriment des films..

Un de nos combats est de lutter contre une quelconque « ghettoïsation » des salles Art et Essai qui, sous prétexte des subventions qu'elles perçoivent, devraient pour certaines être cantonnées à passer les films les plus « fragiles » ou perçus comme tels. On oublie qu'au-delà de la dimension culturelle, les salles Art et Essai sont une force économique.

L'exemple de « Moi, Daniel Blake », décrypté dans le dernier Courrier Art et Essai l'illustre bien. Le film a fait 34% de ses recettes mondiales en France, ce qui est énorme. Et sur le territoire, 66% des entrées résultent des cinémas Art et Essai.



Renaud Lavigne : C'est aussi pour favoriser la diffusion dans les salles Art et Essai que l'AFCAE a créé, il y a un peu plus de 20 ans, le groupe Actions Promotion qui soutient des films. Les distributeurs sont aujourd'hui demandeurs de ce soutien qui doit favoriser l'accès aux films, et inversement l'accès aux salles.

Comment fonctionne ce groupe ?

Renaud Lavigne : C'est, en gros, une réunion mensuelle (10 par an) d'une vingtaine de personnes représentant le mouvement dans toute sa diversité, qui visionnent six films à chaque session. 30 films sont soutenus chaque année et nous incitons les salles adhérentes à programmer ces films, notamment par l'édition de documents de promotion.

Il existe d'autres groupes ?

Renaud Lavigne : Oui, le groupe Jeune Public fonctionne exactement sur le même mode. L'AFCAE soutient une douzaine de films par an, avec un document de la collection spécifique, «ma petite cinémathèque», qui contient un volet pédagogique pour les enfants. Ce groupe travaille sur les 3/12 ans. Ces dernières années, le groupe a également entrepris des actions expérimentales pour le public adolescent. Il y a également un groupe dédié au soutien des films de Patrimoine et, enfin, le groupe des Associations territoriales qui travaille à mutualiser au mieux les actions entre les différents territoires.


Comment sont sélectionnés les films Art et Essai servant au classement ?

Renaud Lavigne : Il s'agit d'une procédure de recommandation, confiée depuis 30 ans à l'AFCAE.

La recommandation (environ 350 à 400 films recommandés chaque année sur les plus de 700 films qui sortent) est le fait d'un collège indépendant de 100 membres, qui représentent toutes les professions du secteur (exploitants, distributeurs, producteurs, réalisateurs, critiques, représentants de festivals, etc), qui vote tous les 15 jours sur les films qui sortent. Il s'agit donc d'une recommandation a posteriori, qui intervient aujourd'hui après la sortie.

C'est un point de la réforme, non ?

Renaud Lavigne : Avec la réforme, le CNC a dit sa volonté de passer à une recommandation a priori, ce qui inquiète certains exploitants qui craignent que cela modifie encore leurs conditions d'accès aux films : qu'on leur impose la programmation des films recommandés et qu'on leur refuse les autres lorsque leur salles est classée. Le but, pour le CNC, est de moderniser le système, en valorisant l'Art et Essai, et surtout d'améliorer certains dispositifs de régulation (engagements de programmation des exploitants, notamment les engagements pris en CNAC, application des engagements des distributeurs, procédures de conciliation auprès de la Médiateur du cinéma). Ne pas savoir si un film est recommandé avant rend en effet difficile le règlement des conflits ou le respect des engagements des uns et des autres.



La réforme est en route mais l'AFCAE, dont le Conseil d'administration s'est prononcé majoritairement (mais pas unanimement !) en faveur de cette réforme, a en revanche demandé très fortement au CNC - qui l'a entendu - une phase d'expérimentation et la mise en place de mesures pour éviter de possibles effets pervers de ce changement.

Quelle part l'AFCAE a-t-elle prise dans la réforme ?

Renaud Lavigne : La réforme est une volonté du CNC, initiée sous l'impulsion notamment du nouveau Directeur du cinéma, Xavier Lardoux, sur la base du constat d'une lourdeur et complexité du système et, avec le souhait de donner un nouvel élan au dispositif.

Cela a été un gros chantier pour l'AFCAE, pour les élus et pour l'équipe, pendant plus d'un an. Nous avons beaucoup travaillé avec le CNC, mais aussi avec la FNCF, pour préparer une réforme nous apparaissant équilibrée, avec toujours à l'esprit l'idée de renforcer l'Art et Essai, en renforçant le soutien avec différentes mesures qui, dans leur globalité, profiteront à la grande majorité des salles du mouvement. De la valorisation financières des labels, à l'amélioration du coefficient pondérateur pour les 1 à 3 écrans, en passant par le bonus financier pour la diffusion des films « fragiles »... Un très grand nombre de salles bénéficieront de l'une ou de plusieurs de ces mesures.

Cette réforme ne s'est pas faite sans tension, notamment au sein de l'exploitation. Mais, au final, il y a une attitude constructive de toutes parts. Nous avons travaillé notamment avec la FNCF et le SCARE pour présenter au CNC, à la suite du rapport de Patrick Raude, une proposition commune, en grande partie reprise par le CNC.

Le questionnement à terme, c'est que le nouveau dispositif, encore plus incitatif, augmentera la diffusion de films Art et Essai, mais l'enveloppe budgétaire qui y est consacrée ne pourra nécessairement évoluer dans les mêmes proportions. Aujourd'hui, le CNC augmente l'enveloppe de 1,5 millions d'euros (10%) pour la mise en œuvre de la réforme. Si celle-ci est efficace à moyen terme, des questions se poseront nécessairement pour continuer d'accompagner le développement du travail des salles.

En ce qui concerne les critères de classement Art et Essai, est-ce qu'il peut y avoir un assouplissement pour certains circuits qui ne sont pas éligibles en dépit d'un vrai travail dans ce domaine ?

Renaud Lavigne : C'est vrai que pour l'instant, les critères d'accès au classement Art et Essai, avec le nombre minimum de séances annuelles ou de semaines d'activités, par exemple, peut rendre difficile l'obtention d'une subvention pour quelques circuits itinérants. Ce n'est pas la majorité ! Une révision de ces critères pour les circuits n'a pas été évoquée pour le moment mais il n'est pas exclu que la Commission nationale Art et Essai, si elle est sollicitée sur ce point, réfléchisse à la question.

Dernier point, l'ANCI a déposé sa candidature pour adhérer à l'AFCAE...

Renaud Lavigne : Oui, nous avons reçu cette candidature. Malheureusement, nous n'avons pas pu la traiter à la réunion du Conseil d'administration du mois de juin. L'ordre du jour était extrêmement chargé et nous n'en sommes pas venus à bout... Nous la traiterons donc à la rentrée, sachant que nos statuts imposent une décision du CA pour l'adhésion d'une association de salles.

BALAD'IMAGES 85: L'INCONVÉNIENT D'ÊTRE DEUX...

La fédération régionale Familles Rurales des Pays de la Loire est un mouvement qui, à travers cinq fédérations départementales et plusieurs centaines d'associations locales, accompagne, anime et aide plus de 40 000 familles de la Sarthe, de Loire Atlantique, du Maine et Loire, de Mayenne et de Vendée.

Le volet culturel de son action intègre un axe fort autour de l'activité cinématographique, du cinéma itinérant en particulier, qui sous le nom de Balad'Images, s'est progressivement développé dans les cinq départements depuis 30 ans.

Les objectifs de Balad'Images ne dérogent pas à la ligne majoritaire des circuits associatifs, notamment lorsqu'ils s'inscrivent dans les valeurs des mouvements d'éducation populaire et ils sont clairement affichés sur le site de «Familles rurales» : «développer un cinéma de proximité dans les territoires ruraux, proposer une démarche éducative et culturelle à destination d'un large public - c'est à dire proposer une diversité de programmation, dont «des films tous publics pour les familles», participer à l'animation culturelle et au développement local des territoires, et fédérer une dynamique associative autour de l'activité cinéma».

Le circuit Balad'Images 85, adhérent de l'ANCI, qui anime 17 points de projection et une salle fixe ayant son propre numéro, et qui est le plus ancien, le plus actif et le plus autonome sans doute des cinq circuits de Familles Rurales, est bien en phase avec ce projet.

Jonathan PETIT, dit John, chargé de mission de Familles rurales pour la Vendée, confirme la réelle dynamique du mouvement.

«Balad'Images, comme les autres actions de Familles rurales, repose beaucoup sur le bénévolat. Il existe une coordination technique et administrative, qui s'occupe de l'organisation générale des circuits - ce que je fais pour la Vendée et Balad'Images 85 - mais tout le reste dépend des bénévoles et des partenaires. Ce sont les bénévoles qui assurent les projections, la communication, le transport et l'acheminement des projecteurs et du matériel...»

John Petit précise que la programmation est également assurée, pour beaucoup, par les bénévoles du circuit.

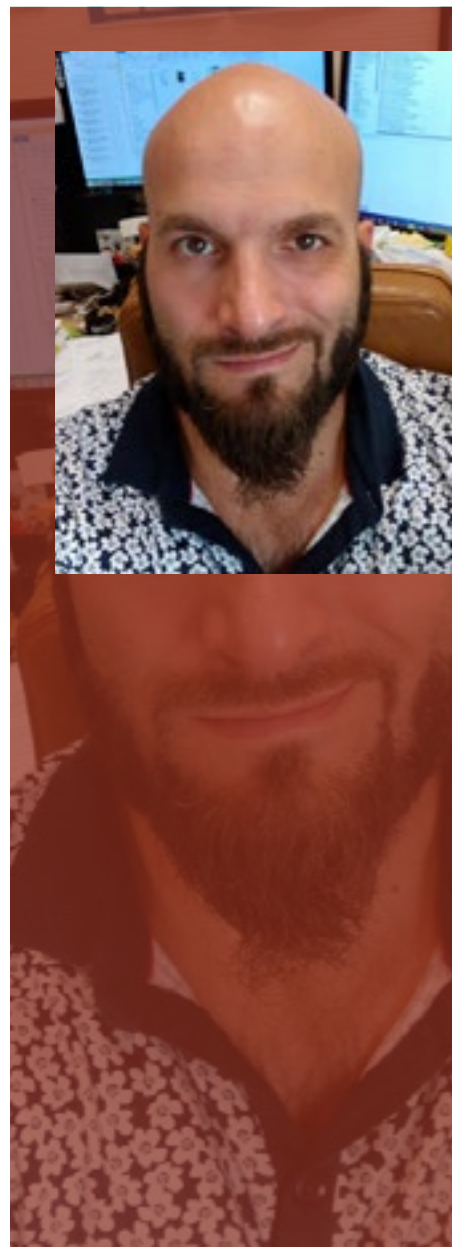
«En fait, jusqu'à l'année dernière, il y avait une réunion de programmation que je présidais.

Mais maintenant, les partenaires, c'est à dire les associations locales et les bénévoles des différents points de projection, s'organisent entre eux dans des rencontres «choix de films».

Ces rencontres - il y en a quatre - correspondent aux secteurs géographiques constitués autour de l'utilisation d'un appareil: quatre projecteurs, quatre secteurs. Chaque groupe fait un choix concerté, souvent de trois films, classés par ordre préférentiel. Il y a aussi quelques propositions plus individuelles...

John Petit intervient surtout après: « Je fais ensuite la synthèse des différents choix afin d'organiser une tournée cohérente, qui respecte les souhaits de chacun tout en gardant un nombre de films raisonnable. Je valide au maximum 15 films, dont la moitié se retrouve d'un mois sur l'autre; ce qui fait que l'on propose 8 nouveaux films par mois en moyenne...».

La fréquence de projection dépend des villages et des partenaires... cela va de une à six séances par mois.



La Fédération *Familles rurales* fait vivre un projet fait par et pour les familles, les adhérents. Pour le cinéma, c'est la même chose. Il y a bien une commission cinéma, qui est force de proposition, mais le principe est de favoriser ce qui remonte des associations locales, qui expriment une demande d'un cinéma plutôt «populaire», d'un cinéma «grand public»...

Par ailleurs, il y a en parallèle une programmation «jeune public».

Sur le sujet de l'Art et Essai, John Petit regrette que Balad'Images ne soit pas classé, malgré la diffusion d'environ 20% de films recommandés.

« Il y a trois ans, nous avons déposé un dossier, qui a été rejeté pour insuffisance d'activité. Nous ne l'avons pas refait, car les raisons du refus existent toujours.

En fait, Balad'Images 85 est composé d'une tournée de 17 points de projection et d'une salle municipale avec projecteur fixe qui a son propre numéro d'exploitant. Le CNC nous considère donc comme deux exploitants différents, ce qui divise en deux notre activité...

C'est pourquoi nous travaillons à intégrer la salle fixe dans le circuit, afin de n'avoir plus qu'un seul numéro».

Cette unification en cours demande quelques ajustements, liés à l'accord de la commune bien sûr, et à l'apurement des comptes de soutien puisqu'il y en a deux aujourd'hui. La procédure est en cours, mais il faudra faire un effort supplémentaire. *«Même en unifiant les deux circuits, il manquera encore un peu d'activité; mais je pense que le seuil est atteignable, nous n'en sommes pas si loin aujourd'hui si on fait l'addition des deux programmations.*

Pour nos 17 points de projection, nous avons déjà 20 % d'Art et Essai, simple conséquence du choix des films, car nous n'avons pas d'information au moment de la programmation.

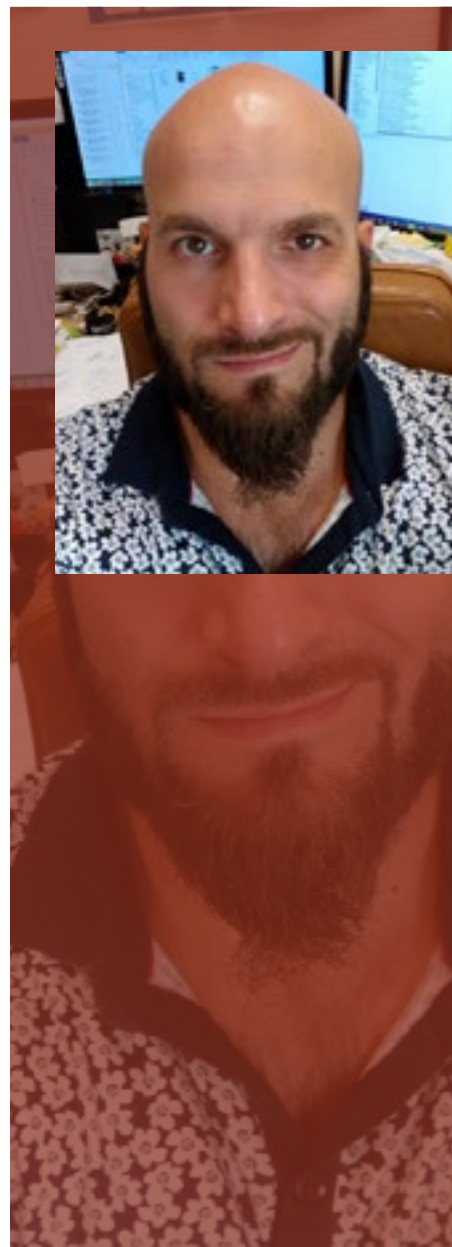
Le choix des films dépend uniquement des souhaits des associations locales et des partenaires qui animent les points de projection. Les communes n'interfèrent pas dans la décision et n'ont pas d'exigence. Tout se passe harmonieusement...».

Mais pas uniformément; ainsi, à côté de lieux où les séances sont irrégulières car dépendantes de la disponibilité des salles, forcément polyvalentes, on peut trouver une association locale très active et particulièrement axée Art et Essai, qui a une diffusion régulière de deux films par mois à raison de deux fois trois séances...

Avec l'accès au classement Art et Essai, Balad'Images 85 veut développer la proposition d'un cinéma diversifié de qualité et participer à la vitalité culturelle des territoires ruraux. Mais en plus du désir d'enrichir son projet, qui compte aussi des actions d'éducation à l'image, comme «Passeurs d'images» avec des foyers de jeunes, ou Ecole et cinéma, il y a aussi une autre motivation.

«C'est aussi une volonté de la direction qui apprécierait bien le coup de pouce budgétaire que représenterait la subvention Art et Essai. Tout l'enjeu est de mettre en phase cette motivation avec le souhait des bénévoles et du public ; il faut faire attention à ne pas forcer le trait, à ce que la logique des professionnels ne prennent pas le pas sur l'engagement des bénévoles.

Mais nous gardons à l'esprit le projet d'augmenter la proportion de films Art et Essai dès que les autres critères seront réunis. Il est tout à fait possible de combiner une offre diversifiée et la demande du public».



L'ART ET ESSAI, RAREMENT L'ÉTÉ...

Ecran mobile 26, circuit itinérant de la Drôme, a retrouvé un dynamisme mis à l'épreuve lors de la période de transition numérique, comme tous les circuits itinérants ou presque. Gwenola Breton, chargée de mission cinéma à la fédération départementale des oeuvres laïques, dont dépend le circuit, s'en réjouit. Elle a répondu aux questions d'Itinérance(s) Ciné, sur le fonctionnement du circuit et la place de l'Art et Essai dans le projet.

«Ecran mobile 26 est un circuit de cinéma itinérant qui couvre tout le département et existe depuis 1993. Il compte aujourd'hui une quinzaine de points de projection réguliers, c'est à dire avec une projection mensuelle, et environ vingt-cinq en incluant les lieux de diffusion ponctuelle.

Ecran mobile bénéficie du classement cinéma Art et Essai depuis 2005 et propose, outre des films récents « grand public », des films d'auteur et de patrimoine de tout genre et de toute nationalité».

La programmation est faite avec les associations locales qui choisissent trois films par ordre préférentiel, à partir de la présélection effectuée par Gwenola Breton; il est néanmoins toujours possible de choisir un film en dehors de cette liste. Après, il faut faire un travail d'harmonisation pour que tout le monde se mette d'accord sur une programmation de dix films au maximum dans le mois. *«Nous programmons en partenariat avec l'URFOL, à Lyon, qui ajoute nos demandes aux siennes, ce qui nous procure un accès plus facile aux copies».*

Le circuit est classé avec le label Jeune public.

Le jeune public représente une partie importante de l'activité, avec une centaine de séances, dont la moitié hors scolaire, et l'autre moitié dans le cadre de *«collège au cinéma»*.

«L'Art et Essai y est très présent. Hors scolaire, comme pour les séances tout public, nous mettons systématiquement l'Art et Essai en valeur. Nous participons aussi à des événements, comme le Printemps du documentaire ou des festivals de courts métrage; dans ces cas-là, ça marche mieux...».

«Par rapport à l'Art et Essai, l'attitude des bénévoles et des associations partenaires est inégale. Mais nous sommes une association d'éducation populaire, on n'impose rien, on fait avec les gens, et nous prenons en compte leurs demandes; d'autant plus qu'avec le numérique, il y a plus de possibilités qu'avant, quand ils n'avaient pas toujours le choix...»

Ce choix facilité semble motiver les associations et communes participantes; elles sont force de proposition, une émulation se crée au sein de l'association et sur un territoire. A tel point que de nouvelles communes ont voulu rejoindre le circuit.



« ... mais nous sommes attentifs à une intégration progressive, et nous réfléchissons de plus en plus à l'échelle du territoire, nous privilégions la communauté de communes plutôt que les communes seules. Si il y a quatre ou cinq points de projection sur un même territoire, nous essayons de trouver un équilibre... Nous nous réunissons par zone, ou tous ensemble, afin d'échanger sur les difficultés de chacun, de trouver des solutions; il y a moins d'isolement et moins d'égoïsme! Nous faisons comprendre aux nouvelles communes qu'elles intègrent un collectif...».

L'activité du circuit semble satisfaire Gwenola Breton, qui revendique 11.000 entrées annuelles pour les séances régulières, auxquelles s'ajoutent environ 2.000 entrées pour des séances annexes: *«Nous avons une moyenne de fréquentation de 35 à 40 spectateurs, ce qui n'est pas si mal pour des petites communes qui, parfois, ne dépassent pas 400 habitants... Cela varie aussi en fonction des saisons; l'hiver est naturellement moins propice aux sorties.»*

La Drôme est un département touristique, et ce n'est pas sans incidence sur la programmation. L'été, il n'y a pratiquement pas de films recommandés Art et Essai, car la demande se porte d'abord sur des films familiaux, plus légers, plus «grand public». C'est la période des projections en plein air, avec une programmation populaire adaptée aux demandes des touristes: les recettes de l'été sont essentielles, elles permettent d'équilibrer les mois d'hiver.

«Et puis, il faut aussi faire attention à maintenir une fréquentation satisfaisante. Si l'on programme toujours des films Art et Essai, et que le public ne répond pas vraiment, cela a des effets négatifs sur la motivation de nos partenaires: le bénévolat est lié aussi au succès.»

Gwenola Breton dit aussi que cela dépend des villages. Par exemple, il y a un village très militant, où l'Art et Essai est très solidement implanté; il y a 30 à 35 personnes à chaque projection. *«Là, on sait qu'ils viendront...»* Mais pour programmer des films recommandés dans d'autres villages, il faut qu'ils soient porteurs ou intégrés à une soirée particulière, un repas par exemple. *«Ce qui est important pour les communes, c'est qu'il y ait du monde!».*

Gwenola Breton illustre son propos: *«L'année dernière, j'étais rentré de Cannes enthousiasmée par Toni Erdmann, le film de Maren Ade, que je voulais programmer dans le circuit. Mais, pour arriver à convaincre les partenaires locaux de prendre un film comme cela, qui ne bénéficiait d'aucune promo, un film long, avec un titre, un synopsis et une affiche comme ça, c'est très difficile. Une seule commune a accepté mon coup de coeur, toutes les autres ont refusé...»*

Losque les communes sont petites et reculées, elles ont tendance à mieux accepter des programmations Art et Essai ; pas tellement par militantisme, explique Gwenola Breton *«mais pour maintenir une activité cinéma, pour préserver le lieu et parce qu'il n'y a pas beaucoup d'alternative».*

«Plus on est proche d'une ville, plus c'est compliqué !».



LE CINÉMA COMME MODE DE VIE

Association à vocation intercommunale créée en 1990, La Strada promeut le cinéma par sa diffusion en zone rurale et par l'exploitation d'une tournée de cinéma itinérant dans les communes...non desservies par le circuit commercial. Aujourd'hui, La Strada, membre de l'ANCI, gère une salle fixe et un circuit qui compte 18 points de projection répartis dans trois départements, le Vaucluse pour l'essentiel, mais aussi les Alpes de Haute Provence et une commune des Alpilles, dans les Bouches-du-Rhône. Jean Paul Chastel, récent président mais longtemps trésorier, et membre de l'association depuis l'origine ou presque, évoque la question de l'Art et Essai.

En brossant les contours de son circuit, il précise que La Strada a également une activité scolaire et jeune public importante, à travers les trois dispositifs nationaux (110 séances pour 5540 entrées) ou en dehors, «*qui compense un léger tassement de l'activité tout public...*».

La Strada, qui ajoute à son logo la mention «cinéma d'art et d'essai itinérant», est classée depuis longtemps.

«*Le classement Art et Essai est intervenu très vite après la création du circuit*», précise J.P. Chastel. «*C'était une volonté des militants d'alors, et cela correspondait, et correspond encore, au goût du public. Les gens qui animent les points de projection et le circuit sont des amoureux du cinéma, qui ne veulent pas trop aller dans les multiplexes, où ils trouvent qu'il y a souvent du bruit, et qui n'apprécient pas trop les «blockbusters»... Ce qu'ils veulent et aiment, ce sont des films français surtout, ou en V.O !*»

Les chiffres illustrent bien la prise en compte de l'Art et Essai par le circuit, qui représente plus des deux tiers de l'activité, que ce soit en nombre de films projetés - 116 films recommandés sur 168 (69 %) - en nombre de séances - 383 séances Art et Essai sur un total de 565 (68 %) - ou en nombre d'entrées - 12659 sur 19368 pour les films recommandés (65 %) !

J.P. Chastel ajoute que si il existe parfois des divergences entre ceux qui programment en fonction du film et ceux qui veulent des films recommandés, «*l'Art et Essai n'est pas pour autant un critère absolu pour programmer. Les points fonctionnent avec des bénévoles, quatre-vingt en tout, tous des adhérents demandeurs de films de qualité*».

Le programmeur, salarié, établit une liste qu'il propose à tous les points. La Strada travaille avec MC4 distribution, situé à Grenoble. Les responsables locaux puisent alors dans cette liste. Jean Paul Chastel précise qu'ils se réfèrent beaucoup au Film français, «*mais que si la liste comprend des films avec un fort potentiel Art et Essai, ils ne s'interdisent aucun film. Les films en V.O. représentent 35 à 40 % de la programmation: ainsi, parmi les 24 films proposés en mai et juin, 9 sont en V.O. et il y a deux documentaires...*».

«*Notre activité comprend également des séances spéciales, souvent à l'initiative des villages qui ont alors des demandes particulières; cela peut concerner des documentaires, avec l'appui d'associations, comme par exemple en mai et juin avec deux documentaires aux thématiques très «écologiques», ou des films comme «Noor» en présence des réalisateurs, ou de Django dont quelques scènes extérieures ont été tournées dans la région*». La Strada, c'est aussi deux petits festivals dans des villages, comme le festival du film italien de Ménerbes (1000 habitants) dans le Lubéron».

La Strada est classé Art et Essai, avec le label «Jeune Public»; mais l'Art et Essai concerne tous les films. Et a priori, tous les points de la tournée programment des films recommandés, c'est une démarche unanime. Il y avait bien un village qui ne voulait pas de films Art et Essai, ou en V.O., seulement des films dits «grand public». «*Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui*» ajoute J.P. Chastel. «*A contrario, certains villages sont plus exigeants que d'autres, plus volontaristes si l'on peut dire...Par exemple, nous avons programmé Un sac de billes, que l'on avait pu avoir à sa sortie en remerciement d'avoir accueilli la production lors du tournage; eh bien, un village n'en n'a pas voulu, le trouvant trop commercial ! ...*».

L'INDICE NE FAIT LA SOLUTION

Mondes et Multitudes est un jeune circuit créé en 2014, qui porte le cinéma dans 45 communes de l'Aveyron. Le circuit n'est pas classé Art et Essai, malgré un indice de 0,77, au grand dépit de sa directrice Diane Dègles.



Comment fonctionne Mondes et Multitudes ?

Diane Dègles : Nous sommes une jeune et petite équipe, enthousiaste mais sans beaucoup de moyens. Nous n'avons pas une activité aussi importante, ni une régularité de diffusion dans les communes aussi dense que d'autres circuits de la région Occitanie. Nous travaillons dans un grand département puisque c'est le 5ème plus grand département de la France métropolitaine dont 50 % de la population vit dans des communes de moins de 1000 habitants.

Nous fonctionnons au plus près des demandes et des besoins des communes, qui pour l'essentiel sont des petites communes rurales, et avec des budgets très limités; Nous passons avec elles un accord annuel qui fixe la fréquence et la régularité des projections; cela peut aller d'une fois par an à deux fois par mois pour les communes les plus demandeuses


Comment s'opèrent les choix de programmation ?

Diane Dègles : Nous pratiquons la co-programmation. Nous faisons chaque mois un catalogue de films qui est une aide à la décision. Nous avons trois grandes catégories de propositions : fiction, jeune public et documentaire, avec une double entrée «grand public» et «Art et Essai», et des films coup de coeur.

Le choix final est fait dans chaque commune avec les partenaires locaux qui peuvent être des associations, des bibliothèques, des groupes d'habitants ou des personnels municipaux, voire des élus en direct...

Et alors, quels sont les genres privilégiés ?

Diane Dègles : C'est un véritable enjeu pour notre circuit. Avant, nous avions une programmation 100% « Art et Essai »; mais depuis que le circuit est créé, et avec le numérique, il y a une forte demande de films "grand public" d'un cinéma populaire. Or pour nous, il est important de ne pas faire de discrimination entre la culture dite légitime et non légitime. Le cinéma populaire a sa place chez nous. Il faut comprendre le contexte de l'Aveyron. Même si il y a treize salles fixes dans le département, dont plusieurs classées Art et Essai, elles restent éloignées et ne sont presque pas fréquentées par notre public.



Diane Dègles : C'est un département où la population néo-rurale est très minoritaire. Nos partenaires programment pour un public que l'on peut considérer comme peu cinéphile; un public qui ne se déplace pas dans les salles, à cause de l'éloignement géographique ou pour des raisons d'emploi du temps comme pour la population agricole, ou ceux qui vont travailler dans des centres urbains, et qui, une fois rentrés chez eux, ne ressortent pas pour aller au cinéma. Sans parler de l'aspect économique; ici, beaucoup ont un pouvoir d'achat limité et aller au cinéma n'est pas une priorité.

Alors, il faut prendre en compte la demande du public; et nos partenaires locaux souhaitent que la population de ces villages puissent aussi voir les films à succès, les films dont on parle. Ce qui nous importe est l'action de médiation qui est conduite autour.

Depuis janvier 2017, pour avoir une programmation diversifiée, nous avons mis en place des doubles séances, une à 18h30, où nous proposons des films Art et Essai et une autre à 20h30 ou 21h pour les films plus «grand public» afin de tenter de satisfaire le plus grand nombre. Mais Il faut admettre que le public est plus rare aux premières, en moyenne une quinzaine de spectateurs...

Néanmoins, la part de l'Art et Essai dans votre activité semble importante vous parliez d'un indice de 0.77 ?

Diane Dègles : Effectivement, si l'on prend les données 2015-2016, l'Art et Essai représente plus de 50 % de notre action. Sur 47 films diffusés, 27 étaient recommandés Art et Essai ; ils ont concerné 53 séances sur 83, et touché 4059 spectateurs sur 5882.

Au-delà des films, il y a les nombreuses animations organisées, les soirées débats, les invitations de réalisateurs... Nous faisons systématiquement un dossier pour chaque séance; toutes sont présentées par nos animateurs et animatrices, qui mènent un échange avec le public à la fin de la séance.

Sans compter le travail autour des dispositifs scolaires... Là encore nous mettons un point d'honneur à réaliser de la médiation et de l'éducation aux images. Nous présentons systématiquement le film et mettons en place une animation de 30 mn suite à la projection à partir d'outils pédagogiques que nous créons nous-même. L'organisation des séances scolaires en itinérance est très chronophage : il faut accorder les écoles entre elles pour organiser une séance, se rendre sur place, s'assurer que la salle est bien occultée et chauffée, les chaises installées, etc... Etant dans un travail de proximité, nous sommes dans la discussion jusque dans l'organisation de ces séances.

Nous avons un fort indice, c'est vrai, mais parce que jusqu'à présent nous étions à moins de 150 séances de juillet à juin, nous ne sommes pas labélisés, ni subventionnés.

Les circuits font un gros travail en allant où les autres ne vont pas parce que ce n'est pas rentable; leurs contraintes et leur plus value en terme de maillage territorial ne sont pas assez prises en compte. Pourtant, notre économie est fragile, nous avons besoin d'aide pour développer l'Art et Essai dans nos régions; nous avons peu de moyens, et c'est essentiel d'être soutenus - y compris par l'ANCI - pour faire valoir notre action qui participe à redonner goût au cinéma à un public qui en était éloigné.

Y compris par l'ANCI? comment cela ?

Diane Dègles : Et bien, ce peut être le rôle de l'ANCI de valoriser le travail et les efforts des circuits par rapport à l'Art et Essai, d'inciter à réfléchir à un assouplissement des critères : le nombre de semaines d'exploitation et le nombre de séances à l'année...

Il faut réfléchir aux effets de seuil. Le calcul est complexe, mais un fort indice devrait pouvoir faire sauter certains verrous. Quand on a un indice élevé, et que l'on est hors classement, c'est pénalisant. Je suis d'accord, c'est important que les circuits soient considérés comme des exploitants comme les autres ; dans notre association, nous le souhaitons et nous le défendons, en particulier le rapprochement des circuits avec les petites salles fixes rurales.

Néanmoins, nous avons quelques spécificités et contraintes à prendre en compte...



L'ART ET ESSAI EN QUELQUES CHIFFRES*

Le bilan 2016 de l'Art et Essai

- 1162 cinémas classés sur 2044
- 47 millions d'entrées (162.5 millions pour les films n. r.*)
- 55 % des entrées Art et Essai concernent des films français
- 4315 films Art et Essai projetés , dont 370 inédits

Le public de l'Art et Essai

- il est plus âgé : 47.5 % de +50 ans (19.6 % pour les films n.r.*)
- il a peu d'enfants : 4.7 % (17.6 % pour les films n.r.*)
- il est majoritairement CSP + (37.4 % contre 30.8 %)
- il est plus parisien: la R.P. représente 1/3 du public Art et Essai, 1/4 pour les films n.r.*
- il est plus cinéphile: le public dit «assidu» représente 39.1 % (contre 27.9 % pour les films n.r.*)

Les circuits classés

- 47 circuits classés, presque 1 sur 2
- 32 circuits adhérents de l'ANCI (60% des adhérents)
- label «jeune public» : 27
- label «patrimoine et répertoire» : 5
- label «recherche et découverte» : 2
- sans label : 6
- 373.285 euros de subventions en 2016
- Entre 1860 à 16.740 euros (moyenne 7942 euros)
- Indice de 0.33 à 1.12

*n.r. : non recommandés

(source : la lettre du CNC mars / avril 2014)

ASSOCIATION NATIONALE DES CINEMAS ITINERANTS (ANCI)

c/o Cinébus - BP 8 – 74330 SILLINGY

Tel : 07 77 73 37 90 - mail : contact@cinema-itinerant.org

